

Benoît Guérin

Avocat  
450-431-5061



### C'est trop beau

Vous recevez une lettre, un fax ou un courrier électronique d'un dictateur déchu d'un quelconque pays d'Afrique qui vous informe qu'il a réussi à amasser plusieurs dizaines de millions de dollars, mais que pour faire sortir ces sommes du pays en question il a besoin de vous (comme par hasard... vous êtes la seule personne honnête de la planète) afin de servir de prête-nom à ce transfert, détourner les soupçons ou pour une autre raison plausible, le tout moyennant une généreuse commission de 10 à 25% du magot.

Par la suite, on vous informe que tout est prêt pour transférer les sommes, mais qu'il faut payer des frais juridiques minimes de quelques centaines de dollars, qu'on vous demande d'acquiescer à un compte d'une banque africaine. Si près du million, les victimes paient sans sourciller. Par la suite, les frais supplémentaires imprévus augmentent pour toutes sortes de bonnes raisons, et le manège ne s'arrêtera que lorsque vous-même aurez décidé que c'est assez. Vous ne verrez jamais la couleur des millions promis.

Plus près de nous, on vous fait miroiter des rendements de 30% ou plus sur vos épargnes. Vous remettez à ces individus tout le contenu de votre « bas de laine ». Soyez sûr qu'il y a de forts risques que vous ne revoyiez pas la couleur de votre argent.

« Quand c'est trop beau pour être vrai... C'est que c'est trop beau pour être vrai. » N'y laissez pas votre chemise... Des rendements de ce genre n'existent pas. Quand on nous promet de faire de l'argent rapidement, nous devenons trop souvent des proies faciles pour les Vincent Lacroix de ce monde.

Ce texte ne remplace aucunement les textes de loi en vigueur et ne peut être reproduit sans autorisation.

## Sainte-Anne-des-Lacs

Club DE LECTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE DE SAINTE-ANNE-DES-LACS

## Jim Harisson

CÉLINE LAMARCHE

**Jim Harisson, un auteur américain contemporain très prolifique: romans, recueils de nouvelles, poésie, scénario de films.**

Un des plaisirs d'un club de lecture, c'est de découvrir l'ensemble de l'œuvre d'un auteur en ne lisant qu'un ou deux de ses livres, en s'enrichissant des lectures des autres membres et encore plus dans les échanges au fil de la soirée.

Jim Harisson a vécu son enfance au Michigan sur la ferme de ses parents. Après des études littéraires et une courte carrière d'enseignant, il reviendra vivre sur une ferme au Michigan, puis au Montana. Marié depuis plus de 50 ans, père de deux filles, il écrit encore à la main. Il est un des principaux représentants du mouvement littéraire américain *Nature writing*. Ses livres sont traduits en plus de vingt-cinq langues.

Deux de ses œuvres ont été lues par une majorité d'entre nous : *Retour en terre* (2007) et *L'Odyssée américaine* (2009). *Retour en terre* nous raconte la vie d'un Américain de 45 ans, victime d'une maladie dégénérative, qui dicte des moments importants de sa vie à sa femme avant de mourir. De descendance amérindienne, il veut être enterré sur la terre de ses ancêtres, là où il a fait un voyage initiatique, au nord du lac Supérieur, en terre canadienne. Quatre chapitres, quatre voix différentes pour nous faire connaître ce héros et sa famille. *L'odyssée américaine* met en scène un nouveau retraité de 60 ans qui, à la suite d'un divorce, quitte sa ferme et part avec sa vieille bagnole faire le tour des États-Unis avec un vague projet de renommer les États d'un nom amérindien. Nous le suivons dans son quotidien à travers les États du nord des États-Unis. Il revisite sa vie à travers ses expériences de voyage.



Jim Harisson a des thèmes fétiches : l'importance de respecter la nature dans ce territoire autochtone qui s'étend tout autour du lac Supérieur, autant en terre canadienne qu'américaine; redécouvrir la spiritualité des autochtones; la richesse de certains propriétaires terriens qui ont exploité une main-d'œuvre bon marché dans l'industrie des mines et du bois, richesse dont les héros refusent le pouvoir de l'argent; l'amour de la chasse et de la pêche; l'attachement à un chien fidèle; l'adultère et son triangle amoureux; le divorce souvent accompagné d'un désir de vengeance. À travers les déplacements des héros, nous découvrons la vie des fermiers de l'Ouest, la grandeur des paysages, les motels très ordinaires, l'omniprésence de la bouffe et des bars avec ses serveuses dont les héros reluquent une certaine beauté, des incursions en Arizona et au Mexique, les aventures sexuelles d'un jour, etc.

L'auteur cite régulièrement le nom de différents auteurs, musiciens, peintres. Des extraits coulent dans le texte pour appuyer ses propos.

Les lecteurs qui ont lu cet auteur en anglais ont beaucoup plus apprécié le style et les œuvres de Jim Harisson,

malgré le peu de ponctuation. La traduction en français donne un texte où il est difficile de suivre l'histoire avec ses aller-retour dans le temps et dans l'espace. En plus des deux titres déjà cités, nous avons parlé du roman *De Marquette à Vera Cruz* (2004); des recueils de nouvelles: *Légendes d'automne* (1981) (aussi scénario du film connu sous le même nom), *Les jeux de la nuit* (2010) (*The Farmer's Daughter*), *Nageur de rivière* (2014) (*The River Swimmer*); d'un recueil de poésie: *Une heure de jour en moins* (2012).

Un auteur à découvrir pour entendre parler de la quête des descendants amérindiens, de la spiritualité de leurs ancêtres et de leur relation respectueuse de la nature. Pour le plaisir de se promener dans l'Ouest américain et d'y découvrir une classe moyenne et leurs occupations journalières. Pour connaître des héros à la recherche de l'équilibre dans leur vie, avec les membres de leur famille, dans leurs relations amoureuses.

Notre prochaine rencontre aura lieu le lundi 30 mars, à 19 h 30, à la bibliothèque. Nous parlerons d'auteurs allemands. En avril, nous lirons des bandes dessinées, des romans graphiques selon une nouvelle terminologie.

## Piedmont



### Assemblée du Conseil, tenue les 2 et 3 mars

#### Brèves

Une carte des sentiers de marche et de ski de fond est maintenant disponible incluant les 3,3 km de pistes ouvertes au Parc des Sablières. L'activité « Un enfant, un arbre » se déroulera le 23 mai prochain. Le conseiller Claude Brunet est nommé pro-maire de mars à juin. À ce titre, il accompagnera le maire au congrès de l'Union des Municipalités du Québec qui se tiendra à Montréal du 21 ou 23 mai prochain.

#### Emprunts

Le Conseil a entériné le refinancement d'immobilisations et le financement du projet de remplacement des conduites de l'aqueduc du Mont Belvédère. C'est la Banque Royale du Canada qui a décroché l'appel d'offres (dirigé par le ministère des Finances) pour l'émission de billets pour un total de 1 732 000 \$ à un taux de 2% pour 5 ans.

De ce montant, 237 000 \$ serviront au refinancement de plusieurs projets, dont le prolongement du réseau d'égout dans le secteur du Mont Olympia et le remplacement du réseau d'aqueduc et d'égout pour une section de 365 mètres, chemin du Bois.

L'emprunt pour les travaux de remplacement des conduites d'aqueduc et travaux connexes du chemin de la Corniche, du Cap, Beausoleil et Belvédère est réparti entre la subvention de Québec financé sur 20 ans au montant de 1 141 885 \$ et un montant de 353 115 \$, un estimé des coûts répartis entre les riverains et le secteur

Ouest de Piedmont. À la question: « quand les citoyens visés recevront-ils la facture? » Le directeur général, M. Aubin a répondu: « après la fin des travaux, probablement après le mois de juin, date à laquelle on pourra définir avec exactitude le coût des travaux. »

#### Contrats

Les contrats suivants ont été approuvés (après appel d'offres) par le Conseil: 1) 18 952,94 \$, à Jean-Guy Lavallée, pour le balayage et nettoyage des chemins; 2) 15 904 \$ à Lignes Maska « pour le marquage de la chaussée et des stationnements municipaux ». Les élus ont également autorisé un contrat à la firme Royal Pyrotechnie de 10 136,50 \$ plus taxes pour les feux d'artifice pour la Fête de la famille, le 1<sup>er</sup> août 2015.

Les plans et devis pour l'agrandissement du garage municipal sont complétés. On prévoit passer à l'étape de l'appel d'offres sous peu.

Le Conseil a également entériné le paiement d'un règlement hors cour. Quand on a voulu savoir à quel sujet et pour combien, le maire Cardin a répondu que c'était une entente confidentielle, qu'il ne dirait rien de plus.

#### Période de questions

Piedmont prévoit un règlement de concordance pour harmoniser ses normes à celles de la MRC pour les cotes d'inondation. M. Beaulne-Monette a demandé l'impact de ce règlement. Des experts ont identifié les cotes de récurrence des inondations sur des périodes de 20 et 100

ans pour la rivière du Nord et des périodes de 2, 20 et 100 ans pour la rivière à Simon. Ces cotes deviennent des paramètres pour accepter ou refuser la construction d'immeubles le long de ces berges. On pourra consulter ces normes à l'Administration de Piedmont.

Il a également demandé « Où en est

le projet de la sortie 58? » Les promoteurs du terrain des anciennes Cascades d'eau ont offert une partie de leur terrain pour la construction éventuelle d'un complexe sportif. Le maire Cardin a répondu que c'était un dossier de la MRC.

La prochaine assemblée mensuelle du Conseil se tiendra le 13 avril à 20h.

### Piedmont — modifications règlements d'urbanisme

## Consultation tenue le 23 février

LOUISE GUERTIN

Suite à l'assemblée du Conseil de février et tel que prévu par le cadre législatif, le Conseil a tenu une assemblée pour proposer des changements aux règlements de zonage et à celui du plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA).

Quelques citoyens étaient présents à l'assemblée d'information/consultation. Aucune question sur la limitation à deux matériaux pour le revêtement extérieur ou sur l'interdiction de construire un logement principal sur les terrains avec une pente de 25% ou plus; ou encore sur les ventes de garage circoscrites aux week-ends de la Saint-Jean et de la fête du Travail.

Par ailleurs des questions ont été soulevées quant aux restrictions d'usage pour la réserve Alfred Kelly. Un résident a voulu s'assurer que le droit de passage existant sur un chemin public (Rang 7) pour les deux propriétaires riverains ne serait pas altéré. À l'assemblée mensuelle de mars, le maire Cardin a affirmé que le chemin étant reconnu comme un chemin public, le droit des riverains était intact.

Le règlement 757-41-15 crée deux nouvelles zones, chemin du Versant et chemin Alpin. On a

appris que les toits plats seront permis. À la question, pourquoi ce changement quand dans le passé la Municipalité s'est opposée à ce type de toits, le maire Cardin a répondu que c'était dans un nouveau développement et que ça n'altère pas l'aspect d'un quartier. Par ailleurs « le promoteur n'est pas obligé de faire des demandes de dérogations mineures pour chaque projet. »

Questionné à savoir si l'administration serait ouverte à approuver les toits plats ou végétaux ailleurs sur le territoire, la réponse a été « qu'il faudra examiner chaque demande selon son mérite. » Le conseiller Durand, responsable de l'urbanisme, a ajouté « qu'on ne considérerait pas une telle demande pour le Mont Belvédère. »

On a voulu savoir pourquoi le Conseil voulait restreindre davantage l'ajout de logements intergénérationnels dans des unifamiliales. L'administration veut faire respecter le zonage « unifamilial » des quartiers ainsi désignés. Il existe des zones dites bi-familiales ou multi-logements à Piedmont, a-t-on fait savoir.

Ces modifications aux règlements devraient être approuvés au Conseil du 13 avril à 20h.